ÉCOLE DE LA MARINE DE PLAISANCE
Depuis 1969

www.permisbateauemp.com

**DEROULE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION**
**A L'EXTENSION HAUTURIERE**

Nous formons à **l'extension hauturière** pour **les titulaires du permis bateau option côtière dans nos locaux** au 15 rue de Suez 13007 MARSEILLE.

Ce permis permet de naviguer sur **des bateaux de plaisance uniquement** d'une longueur de coque inférieure ou égale à 24m, sans limite de distance de navigation ni de puissance motorisée.

Les sessions de formation ont lieu selon le choix suivant au rythme **d'une session toutes les 6 semaines** en moyenne:

- soit **la session classique**: 4 mercredis après-midis consécutifs d'une durée de 5h : de 13h30 à 18h30

ou

- soit **la session intensive**: lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

*Chaque cours est obligatoire ; à défaut il sera rattrapé selon le planning du formateur à hauteur de 40€/h. Ce n'est pas un programme de formation à la carte. Le candidat au permis doit être disponible sur la totalité de la durée de formation.*

**L'examen dure 1h30 chaque dernier vendredi du mois** dans le bâtiment de la DDTM 13 à Marseille.

Il y a 2 problèmes de navigation diurne et nocturne à résoudre sur la carte marine du SHOM 9999.

Il faut aussi répondre à un problème de marées et à un QCM sur la météo, le matériel d'armement et le GPS.

Le **matériel pédagogique** obligatoire pour suivre la formation est consultable sur le lien internet ci-dessous :
https://www.permisbateauemp.com/notre-ecole-nos-fournitures-xsl-253_378.html